

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



CERTIFICAT D'OPERATIONNALITE N°

01141

/DGAT

Je soussigné, Directeur général de l'Administration du Territoire, certifie avoir reçu le rapport d'activités et le compte financier certifié de l'exercice 2025 de l'ONG/Association dénommée : **Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL)**, signataire de l'Accord-Cadre n°0139/000327 du 28 janvier 2008 avec l'Etat, modifié par l'avenant n°000372/MATD-SG du 25 février 2019, transmis par son **Président Monsieur Abdel Hamid MAIGA** attestant sa présence sur le terrain durant l'année 2025.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré au titre de l'exercice 2025 pour servir et valoir ce que de droit.



Bamako, le **27 AVR 2025**

Le Directeur général,

Abdou Salam DIEPKILE

Chevalier de l'Ordre National
Médaille d'Honneur de l'Administration du Territoire

